

## COLONISATION ET HISTOIRE

Écritures, influences, usages

Julie Delamard

Éditions de la Sorbonne | « Hypothèses »

2007/1 10 | pages 243 à 249

ISSN 1298-6216

ISBN 9782859445782

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2007-1-page-243.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

© Éditions de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

**Colonisation et histoire**  
**Écritures, influences, usages**

Séminaire de l'École doctorale  
coordonné par  
Julie Delamard et Johann Chapoutot



# *Colonisation et histoire*

## *Écritures, influences, usages*

Julie DELAMARD

---

Le projet de cette demi-journée de l'École doctorale est né avant l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi du 23 février 2005<sup>1</sup> ; il s'est développé au cours de la polémique sur les articles 4 et 13 de cette loi, et a abouti alors que le texte en a été révisé et que ces questions ont quitté le devant de la scène médiatique. La perspective qui guide ces contributions rencontre donc des questions d'actualité politique et éditoriale, mais elle ne s'y réduit pas. Parlant de colonisation et d'histoire, nous n'évoquerons ni « victimisation », ni « mémoire », ni « bilan ». Il sera très peu question d'histoire de la colonisation, tout au plus de colonisation de l'histoire, pour le plaisir d'un jeu de mots attendu.

Il s'agit d'examiner les relations réciproques entre, d'une part, les colonisations et les constructions idéologiques auxquelles elles ont donné lieu et, d'autre part, l'histoire en tant que discipline. L'un des volets de cette analyse porte sur la façon dont les phénomènes coloniaux, mais aussi les arguments colonialistes, anticolonialistes ou « postcoloniaux », ont pu marquer l'écriture de l'histoire, ses objets et ses approches. L'autre aspect de cette étude porte sur les influences que les événements ou les représentations du passé ont pu à leur tour exercer sur les acteurs – ou être utilisés par eux –

---

1. L'article 1<sup>er</sup> de la loi 2005-158, *Journal officiel*, 46 (24/02/2005), dispose que : « La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français ». L'article 4 recommandait que les programmes de recherche universitaire et les programmes scolaires « accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite » et qu'ils « reconnaissent en particulier [son] rôle positif ». Enfin l'article 13 prévoyait l'indemnisation de « personnes [...] ayant fait l'objet, en relation directe avec les événements d'Algérie [...], de condamnations ou de sanctions amnistiées ».

en contexte colonial, anticolonial ou postcolonial. L'approche proposée se veut historiographique, épistémologique et problématique, et non descriptive.

La colonisation désigne l'occupation, la mise sous tutelle et éventuellement l'exploitation de régions d'extension variable. Mais « La » colonisation doit être envisagée sous ses multiples espèces : sa diversité est géographique tout d'abord, puisque le fait colonial a concerné tous les continents, comme zones de départ ou points d'arrivée des entreprises coloniales. D'autre part, ces expéditions se sont développées avec une ampleur et un caractère d'organisation qui donnent leur spécificité aux colonisations de l'époque moderne et contemporaine. Pourtant, des parallèles ont été établis avec des phénomènes plus anciens, eux aussi interprétés comme impérialistes<sup>2</sup>. De tels parallèles peuvent se révéler aussi éclairants – par l'usage de la comparaison – que fallacieux – par l'abus d'anachronismes.

L'étude de ces différentes situations a permis de constituer le champ de l'« histoire coloniale ». En France, celle-ci a longtemps été une histoire colonialiste<sup>3</sup> ; elle a dû en partie son origine aux gouvernements qui ont confié aux officiers et aux administrateurs coloniaux l'étude des pays conquis. Par ailleurs, elle a souvent bénéficié des soutiens des milieux d'affaires coloniaux qui trouvaient là une manière de vaincre les réticences de l'opinion à l'idée coloniale. Cet ancrage de l'histoire coloniale dans le monde politique et dans celui des affaires lui a donné une double image d'amateurisme et d'engagement militant. Longtemps discréditée, l'histoire coloniale est aujourd'hui en plein renouvellement malgré des difficultés persistantes, en particulier pour définir son objet : il s'agit tour à tour de l'histoire de la geste coloniale, ou bien de l'histoire des peuples et/ou des territoires colonisés, ou encore de l'histoire écrite au temps des colonisations.

Dès lors, nombre d'historiens contestent le bien-fondé de l'approche globale du phénomène colonial induite par l'emploi du terme de « colonialisme ». Le phénomène colonial recouvre des réalités extrêmement diverses à propos desquelles la généralisation est toujours risquée. Les recherches récentes montrent qu'il existe diverses manières pour l'historien d'aborder les faits coloniaux et que la notion de « colonisation » doit être d'autant plus rigoureusement contextualisée – autant d'aspects sur lesquels la première contribution revient.

2. C'est-à-dire qu'un État manifeste une tendance à dominer politiquement, économiquement ou culturellement un, ou plusieurs, autre(s) État(s).

3. S. DULUCQ et C. ZYTNIKI, « Une histoire en marge, l'histoire coloniale en France (années 1880-années 1930) », *Genèses*, 51 (juin 2003), p. 114-127.

Les exemples d'histoire colonialiste posent le problème d'une discipline « colonisée » par des intérêts et des enjeux non scientifiques. Ainsi l'idéologie impérialiste, visant à justifier et impulser des menées coloniales, a pu influencer l'interprétation générale de phénomènes passés, ou l'attention plus particulière portée à certaines thématiques – c'est le cas par exemple des fondations antiques, ou de l'idéal spartiate du paysan-soldat, évoqués par les deux premières contributions. Elle a pu également faire préférer la référence à l'Antiquité dans l'étude de pays colonisés, comme le rappelle Eddy Dufourmont pour la Corée sous domination nippone. Enfin, Johann Chapoutot rappelle la façon dont les références au passé ont pu servir des desseins expansionnistes, à travers l'exemple de la propagande nazie.

Or la mise en évidence des aspects culturels des politiques impérialistes est l'un des acquis majeurs des études dites « postcoloniales ». Celles-ci, à la suite d'Edward Saïd, insistent sur le rôle des études classiques et des sciences humaines dans les processus coloniaux et néocoloniaux<sup>4</sup>, ainsi que sur la persistance d'une « hégémonie culturelle » dans les sociétés colonisées, même après la fin de la mainmise économique ou politique de la métropole – phénomène mis en évidence par l'intervention de Clotaire Messi Me Nang. Le post-colonialisme est né d'une double impulsion, à la fois attitude politique et pratique critique. Il se situe « au-delà » du colonialisme et vient « après » lui sur le plan temporel mais aussi sur le plan idéologique : les recherches qui lui sont liées se sont en effet développées dans le sillage des mouvements d'indépendance du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le postcolonialisme tend à examiner les réponses, surtout culturelles, à l'imposition d'une force extérieure plutôt que les aspects immédiatement politiques ou économiques de cette force elle-même.

Ce discours critique nourrit à son tour de nouveaux courants, de plus en plus relayés par les intellectuels du Sud, tels que les promoteurs des *Subaltern Studies* qui, en Asie du Sud-Est, remettent en cause le rationalisme des Lumières, les doctrines du progrès et de l'État-nation<sup>5</sup>. Le postcolonialisme correspond à une production littéraire et scientifique récente, issue de pays décolonisés, ainsi qu'à un mouvement critique de déconstruction de catégories d'analyse jusqu'ici prédominantes. À cette déconstruction répond l'émergence de nouveaux thèmes et de préoccupations particulières, sur lesquelles revient la première contribution ; la littérature postcoloniale comme les analyses critiques insistent sur l'hybridité des expériences, sur l'impossibilité de retrouver une essence

4. E. SAID, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, 2005 [1978] ; ID., *Culture and Imperialism*, New York, 1993.

5. J. POUCHEPADASS, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156 (2000), p. 161-185.

unique après le mélange culturel produit par tout empire. Les thèmes de l'exil, du décalage, le choix délibéré d'une « impureté » de langage et de style ou de genre caractérisent les œuvres littéraires ; de même, l'attention particulière portée aux questions d'histoire, de race, de genre, de migration, d'échange culturel ou d'identité marque les recherches conduites en réaction à l'empire, par les anciens colonisés ou colonisateurs<sup>6</sup>.

Cet effort de réflexion sur de nouvelles bases conceptuelles a permis un retour critique sur l'histoire coloniale elle-même<sup>7</sup>, créant une rupture avec l'histoire telle qu'elle était écrite pendant la période coloniale, comme le montre le titre souvent repris de l'ouvrage de l'historien algérien Mohammed Sahli, paru en 1965 : *Décoloniser l'histoire*<sup>8</sup>. Mais les recherches récentes mettent également en lumière des continuités et l'existence d'une historiographie d'époque coloniale dans laquelle les historiens contemporains continuent de puiser, parfois à leur insu, comme le montre Clotaire Messi Me Nang. Certaines analyses récentes suggèrent aussi l'émergence d'un néocolonialisme conçu comme une forme nouvelle du colonialisme, consistant notamment en la domination économique d'un pays dont l'indépendance est récente. On dénonce une mondialisation qui serait une colonisation sans colonisateurs, parfois héritée de situations coloniales antérieures. Plusieurs ouvrages d'inspiration postcoloniale soulignent ainsi aujourd'hui la persistance de l'impérialisme sous diverses formes.

Toutefois, la question des rapports de l'histoire avec le fait colonial recoupe aujourd'hui majoritairement les thématiques de la mémoire collective ou communautaire et du bilan de la colonisation en général<sup>9</sup>. Cette actualité et la médiatisation de ces problématiques témoignent de la charge affective investie dans ce passé et des enjeux politiques mais aussi éthiques de l'écriture de cette histoire. Autant d'implications qui retentissent sur les attentes de nos sociétés envers le travail des historiens et dont témoigne la forme interrogative du titre que Raphaëlle Branche a donné à son récent ouvrage sur l'historiographie de la guerre d'Algérie : *Une histoire apaisée ?*<sup>10</sup> C'est donc à cette spécialiste d'une décolonisation qui cristallise les

6. B. GOFF, *Classics and Colonialism*, Londres, 2005, p. 2-4.

7. M. FERRO, *Le Livre noir du colonialisme. XVI-XXI siècles : de l'extermination à la repentance*, Paris, 2004 ; *Colonisation : droit d'inventaire*, C. LIAUZU dir., Paris, 2004 ; ID., « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, 46 (2002), p. 44-59.

8. M. SAHLI, *Décoloniser l'histoire. Introduction à l'histoire du Maghreb*, Paris, 1965.

9. Voir les récents dossiers : « La colonisation en procès », *L'Histoire*, 302 (octobre 2005) ; « La France coloniale, deux siècles d'histoire », *Histoire & Patrimoine*, 3 (octobre 2005) ; « Pages d'histoire occultées », *Manière de Voir*, 82 (août-septembre 2005).

10. R. BRANCHE, *La Guerre d'Algérie. Une histoire apaisée ?*, Paris, 2005.

difficultés d'écriture, les problèmes d'influence et les usages polémiques de l'histoire que revient la tâche de conclure notre parcours.

Au cours des nombreux débats qui ont animé cette année 2005-2006, beaucoup ont affirmé qu'il n'appartient pas à la loi de faire l'histoire, ni aux historiens de faire la loi ; d'autres ont rappelé que « l'histoire ne peut être effacée comme un tableau noir, afin que "nous" puissions y écrire notre propre avenir »<sup>11</sup>. Mais c'est à un auteur de fictions que revient le mérite d'avoir su exprimer combien, « lorsqu'elle est vraiment vivante, la mémoire ne contemple pas l'histoire, mais elle incite à la faire [...]. La mémoire vivante n'est pas née pour servir d'ancre. Elle a plutôt vocation à être une catapulte. Elle ne veut pas être havre d'arrivée, mais port de départ. Elle ne renie pas la nostalgie, mais elle lui préfère l'espoir, ses dangers, ses intempéries. Les Grecs pensaient que la mémoire était fille du temps et de la mer ; ils n'avaient pas tort. »<sup>12</sup>

---

11. Cette formule est empruntée à E. SAID, « L'humanisme, dernier rempart contre la barbarie », *Le Monde diplomatique* (septembre 2003), p. 20-21.

12. E. GALEANO, « Ce passé qui vit en nous », *Manière de voir*, 82 (août-septembre 2005), p. 91-93.